



## Demarché des mineurs par tel pour renouveler contrat téléphonique

Par **aubert**, le **05/02/2008** à **12:08**

Mon fils à été démarché par tel par un opérateur téléphonique pendant notre absence, pourtant le contrat est à mon nom et prénom je ne trouve pas cela normale un enfant de 14 ans ne peut prendre de telles responsabilités à mon gout quand pensez vous ? enattendant mon contrat de tel à été reconduit pour douze mois comment puis je m' opposé à cela quels sont mes droits